

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

**Journal des entrepreneurs**  
**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



**CLIMAT DES AFFAIRES AU TOGO**

**Le taux d'investissement en progression**



Page 3

**GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE**

Les dépenses fiscales bondissent à 143,2 milliards FCFA en 2023 au Togo

P.4



**MOBILISATION DES RECETTES AU TOGO**

La commune Lacs 1 a mobilisé 206,9 millions FCFA au cours des neuf premiers mois de l'année 2024

P.2



**AFRIQUE**

150 millions USD du Royaume-Uni pour soutenir la compétitivité des PME

P.6

**OTR**  
 HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30  
 Samedi : 08h00 à 16h00

Office Togolais des Recettes - OTR

**FIBREZ SANS FRAIS**

ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À ~~10 000 FCFA~~ **0 FCFA**

**CANALBOX**  
 VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)  
 Coût de l'appel : 20 FCFA.  
 \*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

Mobilisation des recettes au Togo

## La commune Lacs 1 a mobilisé 206,9 millions FCFA au cours des neuf premiers mois de l'année 2024

Au Togo, la commune Lacs 1, englobant la ville d'Aného, a réalisé une performance remarquable dans la collecte de ses recettes au cours des neuf premiers mois de l'année 2024. Avec un montant s'élevant à 206,9 millions FCFA, la commune affiche un taux d'exécution de 50,92 % par rapport à ses prévisions initiales de 406,4 millions FCFA. Cette dynamique a été au cœur des débats lors de la troisième réunion ordinaire de concertation des membres du comité communal de suivi des recettes, qui s'est tenue le mardi 29 octobre à Aného.

Anissatou AFFO

La réunion a rassemblé divers acteurs locaux pour discuter des stratégies de mobilisation des recettes. Au cours de ces échanges, les participants ont pris conscience des défis rencontrés dans la collecte des taxes, mais ont également mis en avant les opportunités à saisir pour améliorer la situation financière de la commune. Parmi les points abordés, la question de la révision des taxes a été prépondérante, notamment celles appliquées aux embarcations et aux pompes de distribution de carburant. Les acteurs ont convenu que ces taxes



représentent une source significative de revenus pour la municipalité, d'où l'importance de les adapter à la réalité socio-économique du moment. Les discussions ont également mis en lumière la nécessité de sensibiliser les contribuables sur l'importance du paie-

ment des taxes.

Le conseiller Lawson Latékpekui a salué la disponibilité et la détermination des acteurs à accompagner les autorités municipales dans leur mission en vue du développement durable et harmonieux de la localité.

De son côté, Carine Eklou,

la responsable du service des finances et comptabilité de la mairie, a remercié les participants pour le travail abattu et les a exhortés à œuvrer davantage au côté de la municipalité en vue de l'atteinte des objectifs fixés. La commune Lacs 1 est en

sensibilisant davantage les contribuables, la commune pourrait maximiser ses revenus et ainsi investir dans des projets bénéfiques pour le bien-être de ses habitants. La route est encore semée d'embûches, mais avec une collaboration soutenue entre tous les acteurs locaux, l'espoir d'un renforcement de la situation financière de la commune est bien réel.

Rappelons que parmi les leviers identifiés pour lesquels la commune Lacs 1 veut compter pour son développement économique, le tourisme et l'économie de transit se distinguent comme les secteurs prometteurs, ce territoire étant un point d'entrée et de sortie du Togo avec le Bénin, sur le corridor Abidjan-Lagos. En capitalisant sur le tourisme et l'économie de transit, Lacs 1 se projette vers un avenir dynamique, cherchant à transformer ses atouts en véritables moteurs de développement.

Environnement

## Le certificat de conformité environnementale désormais disponible en ligne

(TOGODAILYNEWS)- L'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) a procédé le mercredi 30 octobre 2024, à Lomé, au lancement officiel d'une plateforme numérique destinée à faciliter l'obtention d'un certificat de conformité environnementale.

Cette plateforme permettra aux utilisateurs de soumettre leur demande et d'effectuer le suivi de leur dossier en ligne. Ainsi, désormais, la demande du certificat de conformité environnementale peut s'effectuer en ligne au Togo.

Selon Efanam Koffi Adaji, di-

recteur général de l'ANGE, ce processus de dématérialisation conforme aux ambitions gouvernementales permet d'améliorer la qualité des services, de les rendre plus accessibles, plus rapides et plus efficaces.

« Cette plateforme vise à réduire les coûts et les délais



pour tous les acteurs concernés, selon le patron de l'ANGE. Tout cela pour faire en sorte que les coûts baissent, que les délais baissent pour tous les

citoyens, pour tous les promoteurs, pour le monde environnemental et pour les promoteurs de tous ordres. Nous avons aussi d'autres proces-

sus qui sont en cours de dématérialisation que nous reviendrons présenter au public » indique Koffi Efanam Adaji, Directeur général de l'ANGE.

Il sera question pour les utilisateurs de créer un compte, de soumettre leur dossier en ligne et de suivre l'évolution de leur demande en temps réel. De plus, les notifications par email ou SMS assurent une communication fluide à chaque étape du processus.

Cette plateforme numérique d'obtention du certificat de conformité environnementale de l'ANGE a été réalisée par l'Agence Togo Digitale (ATD).

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Té: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Anissatou AFFO

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

## Climat des affaires au Togo

# Le taux d'investissement en progression

**Le Togo connaît une transformation socioéconomique sans précédent, avec ses 8 millions d'habitants. Cette transformation s'explique notamment par la mise en œuvre rationnelle d'une politique d'investissements massifs et stratégiques. Au cours de la dernière décennie surtout, le pays a réalisé des avancées majeures dans plusieurs domaines phares.**

**Patience SALLAH**

Les secteurs clés comme les infrastructures, la santé, l'éducation, l'agriculture, les nouvelles technologies, etc. sont touchés. Le but constamment poursuivi par les gouvernants étant d'améliorer les conditions de vie de la population tout en renforçant la compétitivité économique du pays, les investissements publics et privés sont les biens. Justement, ils se trouvent au cœur de la stratégie nationale de développement, matérialisée dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui ambitionne de faire devenir le Togo un hub logistique, financier et

digital en Afrique.

Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), le taux d'investissement sur les 10 dernières années a connu des fluctuations. Le taux d'investissement, faut-il le préciser, est la proportion du produit intérieur brut (PIB) qui est consacrée à l'investissement dans des biens d'équipement, des infrastructures et d'autres actifs productifs.

Selon l'examinatrice, le taux d'investissement était de 22,1 % en 2013 et de 22,4 % l'année suivante. Il est ensuite monté à 25,2 % en 2015.

Au cours de l'année 2016, il est redescendu à 20,2 % puis à 16,8 % en 2017,



des chutes attribuées aux incertitudes économiques et à des troubles sociopolitiques.

À partir de 2018, le taux a commencé par reprendre de l'allant, allant jusqu'à 21,3 % en 2020, passant à 21,4 % en 2022. Le taux de 2023 serait de 23 %.

Ce regain illustre à bien des égards les défis économiques réussis par le pays sur la période. Le Plan national de développement (PND 2018-2022) et la Feuille de route gouvernementale (FDR 2020-2025) en sont pour quelque chose. Le pays a pour ambition

d'augmenter les niveaux d'investissement, ce qui explique les grandes réformes opérées pour améliorer l'environnement des affaires et les initiatives variées dont la visée est de stimuler les investissements nationaux et étrangers.

Belle transition, les Investissements directs étrangers. Plus de 43 milliards de francs CFA ont été investis au Togo au 4e trimestre 2022. Les projets retenus touchent les secteurs du textile, du bois et de la construction, de l'agroalimentaire, de la mécanique et des services.

Respectivement en 2019 et 2020, le Togo a enregistré 191 milliards et 352,5 milliards de francs CFA d'investissements directs étrangers (IDE).

Ce type d'investissement, qui implique souvent l'acquisition ou la création d'une entreprise, d'une usine ou d'une infrastructure dans le pays hôte, avec pour objectif de prendre une part active dans sa gestion ou son exploitation, se révèle très bénéfique pour tout le monde.

Au Togo, la création d'entreprise est prolifique. Les années 2021 et 2022 ont enregistré 13 770 et 13 835 créations formelles d'entreprises sur le territoire. En 2023, il a été créé 15 654 entreprises, contre 13 835 installées en 2022.

L'évolution des investissements fait bâtir une économie résiliente, inclusive et compétitive. Les progrès réalisés donnent l'espoir d'un avenir prometteur.

## Développement socioéconomique

# Une évolution non-stop au port de Lomé

**En 2024, le port autonome de Lomé (PAL) a renforcé sa position en se classant parmi les 5 plus grands ports à conteneurs d'Afrique. Avec un volume de 1,91 million de conteneurs équivalent vingt pieds (EVP), il se place désormais à la 5e position. Seuls les ports de Damiette (Égypte), Durban (Afrique du Sud), Port-Saïd (Égypte) et Tanger Med (Maroc) le dépassent.**

**Yves ATCHANOUVI**

Cette ascension dans le classement intervient alors que le port a enregistré une augmentation d'un pour cent de son trafic total au premier trimestre 2024 par rapport à l'année précédente, atteignant 7 millions de tonnes. De plus, le volume des marchandises embarquées et débarquées a progressé de 7 %, malgré une légère baisse de 2,6 % des transbordements. Ces

chiffres soulignent les performances constantes du port.

Les réformes entreprises sur la plateforme portuaire, notamment en matière de modernisation et de simplification des procédures douanières, sous-tendent cette dynamique positive. Ces efforts consolident la position du port de Lomé en tant que hub logistique de premier plan en Afrique de l'Ouest.

Depuis 4 ans, il figure également parmi les 100 meilleurs ports à conteneurs

du monde selon le classement de la revue maritime britannique Lloyd's List. En 2024, il a gagné une place pour se hisser à la 93e position, après avoir manutentionné 1,9 million d'EVP en 2023, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente avec ses 1,8 million d'EVP.

La plateforme de Lomé se distingue comme le seul port d'Afrique subsaharienne à figurer dans le top 100 mondial, témoignant de son importance croissante dans la région.

En 2023, le port a manutentionné un peu plus de 30 millions de tonnes de marchandises, une légère hausse par rapport aux 29,7 millions de tonnes enregistrées en 2022, selon les affirmations du ministère de l'Économie maritime.

Les importations de marchandises ont connu une augmentation notable de 10,45 %, atteignant 8,91 millions de tonnes. Les exportations, quant à elles, ont bondi de 37,72 %, avec un volume total de 2,28 millions de tonnes. Cependant, le transbordement a enregistré une baisse de 6 %, s'établissant à 18,89 millions de tonnes contre 20,07 millions l'année précédente. Cette tendance à la baisse s'est également manifestée au niveau de la desserte maritime, avec une diminution de 6,50 % du nombre de navires accueillis en 2023, passant de 1 662 en 2022 à 1 554.

L'un des projets phares contribuant à cette expansion est la mise en service de la deuxième phase de Lomé Container Terminal (LCT) en mars 2023. Cette extension, évaluée

à 400 millions d'euros (soit 260 milliards de francs CFA), vise à augmenter la capacité annuelle de traitement des marchandises, permettant de gérer jusqu'à 3 millions de conteneurs à terme.

Cette infrastructure est essentielle pour répondre à la croissance continue du trafic et garantir une meilleure qualité de services, tout en améliorant la fluidité des opérations portuaires.

Le port autonome de Lomé, seul port naturel en eau profonde de la sous-région, joue un rôle stratégique pour le transbordement des marchandises. Il est un point de relais incontournable pour les pays de l'hinterland ainsi que pour de nombreux autres pays africains, notamment ceux situés le long du Golfe de Guinée.

## A vendre

### A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

### A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Gouvernance économique

## Les dépenses fiscales bondissent à 143,2 milliards FCFA en 2023 au Togo

*Les dépenses fiscales au Togo ont connu une hausse spectaculaire, atteignant 143,2 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 25 % par rapport aux 114,1 milliards FCFA enregistrés en 2022. Ce chiffre, détaillé dans le Rapport d'évaluation des dépenses fiscales de l'année 2023 du ministère de l'Économie et des Finances, souligne la tendance croissante des allègements fiscaux consentis par l'État. Ces dépenses représentent 17,6 % des recettes fiscales et 2,6 % du PIB, témoignant de l'importance de ces mesures d'incitation dans le soutien aux contribuables et aux secteurs d'activité.*

Joël JAY

Les dépenses fiscales se traduisent par des réductions d'impôts pour les entreprises, les associations, et les ménages, visant à alléger leur charge fiscale. Pour l'État, cela représente une perte de recettes, mais ces allègements sont perçus comme un soutien stratégique au secteur privé et un levier pour dynamiser l'économie.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est le principal poste des allègements, représentant à elle seule 60,8 mil-

liards FCFA, soit 42,4 % du total des dépenses fiscales. Viennent ensuite l'impôt sur les sociétés (IS) avec 31,8 milliards FCFA (22,2 %), les droits de douane à 24,4 milliards FCFA (17 %), et la redevance statistique à 19,7 milliards FCFA (13,7 %). Des allègements sur d'autres taxes, notamment la patente et l'impôt sur le revenu des personnes physiques, complètent ces mesures incitatives.

Les entreprises restent les premières bénéficiaires de ces dépenses fiscales, recevant près de 59,7 % des

allègements, suivies par les ménages (9 %) et les associations et ONG (7,3 %). Ces mesures témoignent d'une politique d'appui aux acteurs économiques du pays, visant à soutenir leur développement et à alléger leurs charges dans un contexte économique complexe.

L'année 2023 a également été marquée par une hausse notable des recettes fiscales au Togo, atteignant près de 1 000 milliards FCFA (990,1 milliards), bien au-dessus des prévisions initiales de 912 milliards FCFA. Cette amé-



lioration des capacités de mobilisation des recettes reflète une gestion renforcée des finances publiques, bien que la hausse des allègements fiscaux constitue un investissement significatif pour le pays.

En dépit de l'impact sur les revenus de l'État, ces dépenses fiscales sont

perçues comme un instrument essentiel pour soutenir les entreprises, encourager l'investissement et renforcer la résilience économique du Togo dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Permis de construire

## Vers une simplification du processus de délivrance

*Malgré la réglementation du secteur de l'habitat, la plupart des concitoyens construisent aux mépris des règles en vigueur, occasionnant ainsi des problèmes d'insécurité, d'urbanisation anarchique et de pertes énormes aux populations.*

Anissatou AFFO

Face à ces défis, le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière a organisé une séance de travail sur le processus de délivrance du permis de construire et le renforcement de capacités de la commission d'inspection des travaux de construction CITC. La rencontre a rassemblé les différents acteurs impliqués notamment le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le ministère de la sécurité et de la protection civile, le corps des sapeurs-pompiers, les ordres professionnels du bâtiment (les

architectes, les ingénieurs et les géomètres), les communes du grand Lomé et les préfectures du golfe et d'Agoè-Nyivé.

Il s'agit pour ces acteurs de faire le point des activités de la Commission d'inspection, d'identifier les goulots d'étranglement des différents points d'attention et surtout de faire des propositions idoines qui permettront de faciliter l'accès au mécanisme dudit permis.

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des populations par le respect des règles en matière de construction afin d'éviter les multiples problèmes observés dans la réalisation des bâtiments.

Le directeur de cabinet, Dr Komla EDOH, représentant

madame le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, a souligné que l'obtention du permis de construire constitue une étape clé pour garantir des constructions sécurisées, planifiées, respectueuses des normes en vigueur.

« Nous sommes tous conscients du drame survenu à Sagbado le 18 octobre 2024 qui a occasionné des pertes en vie humaines », a-t-il rappelé. Il faut donc plus que jamais nous mobiliser, afin de prévenir tant soit peu la survenance de tels sinistres », a-t-il ajouté. Il a insisté sur la responsabilité de sensibiliser les concitoyens à l'importance de la démarche et comportement citoyen non seulement pour leur sécurité propre mais aussi pour le bien-être collectif.

La rencontre a permis aux participants de faire l'état des lieux du processus de délivrance du permis de

construire, d'aboutir à des stratégies pouvant amener l'ensemble des citoyens à mesurer l'importance du permis de construire, d'améliorer l'accessibilité des démarches d'obtention du permis de construire et de doter les services impliqués dans ce processus des moyens nécessaires à leurs missions. Ils ont fait des propositions concrètes pour lever les différents obstacles en vue d'un cadre réglementaire approprié et clairement défini. Les propositions seront remises aux autorités en vue des décisions appropriées. M. AKIDJETAN Kossi Makissè, président de la commission d'inspection de travaux de construction (CITC), donne un coup de projecteur sur le processus de délivrance du permis de construire: « C'est un architecte assermenté inscrit au tableau de l'Ordre national des architectes du Togo (ONAT) qui élabore

le projet architectural. Il le soumet dans un système dématérialisé de gestion de permis de construire au Togo, et instruit sur la plate-forme les différents services concernés. Quand le résultat est positif, le système génère un permis provisoire qui est soumis à la signature de l'autorité communale. C'est un acte administratif sans lequel on n'a pas le droit d'entreprendre la construction ».

Une fois que le permis est obtenu, il faut s'assurer que l'exécution du travail va se faire conformément au permis obtenu, selon les règles de qualité et que les professionnels requis seront réunis pour la bonne exécution des travaux. C'est pour cela que le gouvernement a mis en place sous la tutelle du ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, la Commission d'inspection des travaux de construction.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 31 octobre 2024

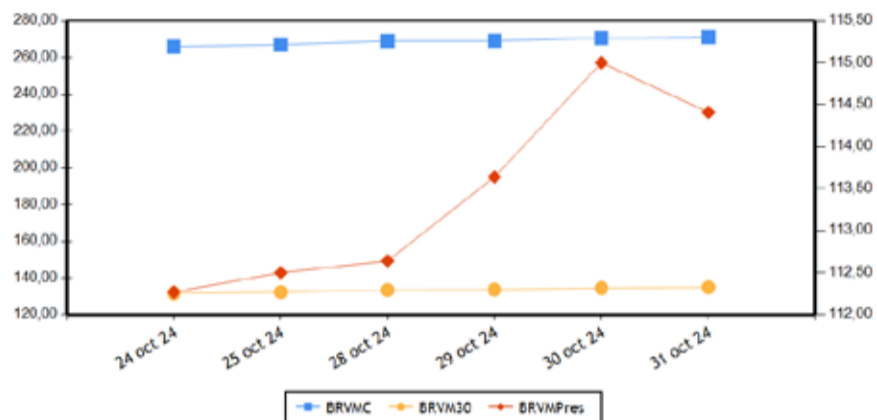
N° 209

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>271,09</b>
Variation Jour	0,21 %
Variation annuelle	26,59 %

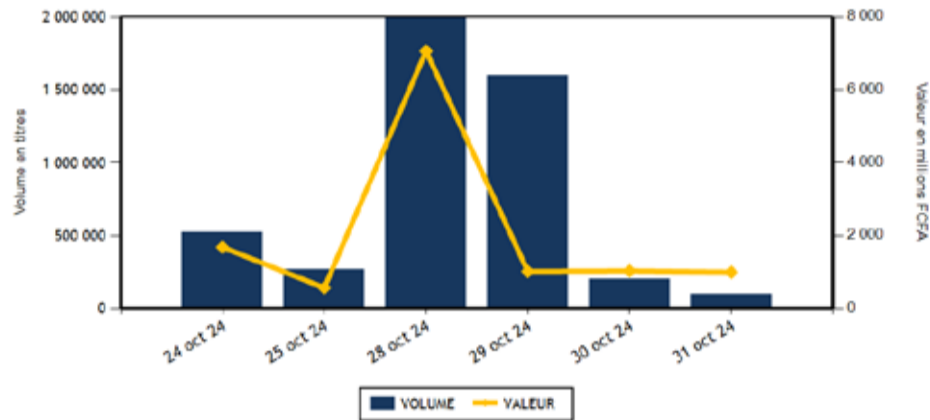
<b>BRVM 30</b>	<b>134,93</b>
Variation Jour	0,33 %
Variation annuelle	25,11 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>114,41</b>
Variation Jour	-0,51 %
Variation annuelle	12,75 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 844 256 277 722	0,20 %
Volume échangé (Actions & Droits)	98 522	-36,09 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	990 953 943	72,54 %
Nombre de titres transigés	41	-4,65 %
Nombre de titres en hausse	7	-68,18 %
Nombre de titres en baisse	14	55,56 %
Nombre de titres inchangés	20	66,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 549 132 843 575	0,67 %
Volume échangé	100	-99,78 %
Valeur transigée (FCFA)	1 000 000	-99,78 %
Nombre de titres transigés	0	-100,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	7 200	7,46 %	34,58 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	895	1,70 %	13,29 %
BERNABE CI (BNBC)	1 155	0,87 %	15,50 %
SONATEL SN (SNTS)	23 700	0,59 %	31,81 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 800	0,48 %	44,95 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	12 230	-7,49 %	16,14 %
CIE CI (CIEC)	2 355	-7,47 %	38,53 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	1 985	-7,46 %	4,47 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	860	-2,27 %	81,05 %
UNIWAX CI (UNXC)	440	-2,22 %	-17,76 %

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	114,41	-0,51 %	12,75 %	46 785	831 660 805	8,76
BRVM-PRINCIPAL	36	134,97	0,30 %	29,83 %	45 739	126 838 318	12,66

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	128,93	-1,02 %	27,62 %	9 890	48 658 260	18,77
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	725,21	0,28 %	36,45 %	35 057	715 732 000	10,21
BRVM - FINANCES	15	102,05	0,65 %	18,09 %	27 344	139 419 543	5,70
BRVM - TRANSPORT	2	342,90	0,00 %	3,61 %	292	405 860	4,45
BRVM - AGRICULTURE	5	194,57	-0,31 %	20,43 %	13 078	47 976 215	13,93
BRVM - DISTRIBUTION	7	344,00	-0,91 %	4,81 %	6 820	6 279 295	44,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	802,02	0,00 %	-27,78 %	43	27 950	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,65
Taux de rendement moyen du marché	8,25
Taux de rentabilité moyen du marché	9,33
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	155
Volume moyen annuel par séance	425 684,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 220 232 466,69

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	3,45
Ratio moyen de satisfaction	5,33
Ratio moyen de tendance	154,64
Ratio moyen de couverture	64,67
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	3,64
Nombre de SGI participantes	27

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



## Afrique

# 150 millions USD du Royaume-Uni pour soutenir la compétitivité des PME

**La British International Investment (BII), institution de financement du développement et investisseur d'impact du Royaume-Uni, annonce un partenariat scellé avec le groupe Absa, banque sud-africaine cotée à la bourse de Johannesburg, pour une facilité commerciale de 150 millions de dollars, soit 90,4 milliards FCFA, en faveur des entreprises commerciales africaines.**

La signature des accords est intervenue en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues du 21 au 26 octobre à Washington, entre Nick O'Donohoe PDG de BII, et Charles Russon, PDG par intérim du groupe Absa, en présence d'Anneliese Dodds, ministre britannique en charge du Développement.

Ce fonds vise à "aider à combler le déficit de financement du commerce en Afrique, qui est estimé entre 100 et 120 milliards de dollars", indique le communiqué publié ce 28 octobre par BII. "La signature d'aujourd'hui démontre



l'engagement continu de BII et d'Absa à relever ensemble ce défi urgent, en mettant l'accent sur une croissance économique durable et inclusive, s'est exprimé Anneliese Dodds. Il faut relever que depuis 2019, le partenariat entre ces deux institutions a fourni des liquidités com-

merciales indispensables à des pays comme, le Ghana, le Nigéria, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Mozambique, soutenant des volumes d'échanges de plus d'un milliard de dollars. "Le dispositif s'appuiera sur ces éléments pour fournir un financement commercial essentiel aux entreprises

de toute l'Afrique, en mettant l'accent sur un financement durable et inclusif", mentionne le communiqué. Il s'agit en effet, de soutenir notamment des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, les biens de grande consommation et les soins de santé, ainsi que les groupes mal desservis comprenant les Petites et moyennes entreprises (PME), en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes.

"Nous sommes ravis de poursuivre notre partenariat avec Absa, qui repose sur une ambition commune de faire progresser le développement inclusif et économique, en particulier pour les groupes mal desservis, notamment les PME et les femmes. Le dispositif combine la longue histoire de soutien de BII en Afrique avec l'expertise

transfrontalière d'Absa, ce qui contribuera à rendre le financement du commerce plus accessible aux entreprises africaines et à améliorer le flux vital de biens essentiels, notamment les denrées alimentaires, a déclaré Admir Imami, responsable du financement du commerce et de la chaîne d'approvisionnement chez BII.

Pour sa part, Charles Russon, a indiqué que "notre vaste présence sur le continent, combinée à notre portée mondiale, nous permet de faciliter le flux de capitaux et le financement du commerce dont les entreprises africaines ont besoin pour se développer et être compétitives à l'échelle internationale. (...) Nous favorisons une croissance durable et créons de nouvelles opportunités sur les marchés émergents, contribuant ainsi au développement plus large de l'écosystème économique africain".

Sikafinance.com

## Salon de l'épargne

## Une deuxième édition plus riche et plus populaire

**Organisé par Finances News Hebdo, le Salon de l'épargne 2024 se tiendra du 20 au 23 novembre à Anfa Park, Casablanca. Cet événement pionnier au Maroc rassemble experts en finance, institutions financières et grand public autour d'un même objectif : partager des connaissances, explorer de nouvelles opportunités et répondre aux besoins croissants en matière d'épargne.**

Pour cette deuxième édition, le thème central sera l'épargne populaire. L'idée est de continuer à œuvrer pour une plus grande pénétration des produits d'épargne et d'investissement auprès du grand public, avec le soutien de partenaires et d'exposants engagés et qui portent ces mêmes valeurs. Pendant quatre jours, les visiteurs auront l'occasion de découvrir les dernières tendances en termes de placements. Qu'ils soient des investisseurs confirmés ou simplement curieux d'apprendre à mieux gérer leurs finances, le Salon propose des solutions

adaptées à tous les profils d'épargnant. Des thématiques variées seront à l'honneur, notamment les OPCVM et la Bourse, l'épargne assurantielle ainsi que les aspects fiscaux liés aux placements. Mais de grandes nouveautés sont aussi attendues cette année, avec notamment l'ouverture du Salon à la thématique de la finance participative ou encore la participation de sociétés cotées dont les équipes dirigeantes viendront à la rencontre du public pour présenter leurs activités et perspectives. Pas moins de 25 exposants sont attendus de tous bords pendant les 4 journées de l'évènement.

L'épargne au service de l'économie Avec un taux d'épargne représentant en moyenne 30% du PIB, le Maroc dispose de l'un des meilleurs ratios de la région. Mais cela reste insuffisant pour financer l'ambitieux programme d'investissement du Royaume sur les 10 prochaines années. Reconstruire et consolider les acquis après le séisme, achever le chantier relatif à la généralisation de la protection sociale et préparer le Mondial 2030 sont quelques-uns des chantiers les plus visibles. Et pour les financer, il est important de préserver notre souveraineté financière et dépendre marginalement des financements extérieurs. Nos investisseurs institutionnels ne peuvent pas porter tous les financements. Il faut drainer l'épargne populaire. Et pour se faire, les ou-

tils sont clairs. Augmenter le nombre d'introductions en Bourse, élargir le champ d'application du plan d'épargne en actions et rapprocher sa fiscalité de celle de l'assurance Vie, sont les premiers éléments capables, à court terme, de mobiliser des fonds sur le marché boursier. Ceci, couplé à l'augmentation des introductions en Bourse des PME, peut considérablement populariser le marché boursier. Le segment des OPCVM a, lui aussi, des arguments à faire valoir. Offrant diversification et accessibilité, il peut être un magnifique outil de drainage de l'épargne et de sa redistribution efficiente au service de l'économie et des chantiers structurants. Cet instrument gagnerait en démocratisation grâce à l'éducation financière et la simplification de sa distribution auprès du public. Le nouveau-né de l'épargne

long terme, les contrats en unités de compte en assurance Vie, connaît aussi un succès fulgurant et peut, auprès d'un public patrimonial, réduire l'épargne de rente, notamment immobilière, au profit du financement de l'économie. Ce Salon est l'occasion de décortiquer, en l'espace de 4 jours, l'ensemble de ces questions pour convaincre, un tant soit peu, les personnes physiques, à épargner à long terme. Au cours de ces journées, plusieurs produits et instruments financiers seront présentés, examinés et comparés à travers plusieurs conférences et rencontres. A travers ce Salon, l'objectif des organisateurs est de permettre aux investisseurs et au grand public de mieux cerner les produits de placement disponibles sur le marché marocain et les clés pour mieux fructifier leur patrimoine financier.

fnh.ma

## Lutte contre les dérèglements climatiques

### Les efforts du Togo

**(TOGODAILYNEWS)- Le Togo, confronté aux effets croissants du dérèglement climatique, s'efforce de mettre en œuvre des stratégies et des projets concrets pour renforcer la résilience de ses populations face à cette menace. Le pays subit une érosion côtière accélérée, des épisodes d'inondations, ainsi que des périodes de sécheresse qui affectent les secteurs agricoles et de la pêche. Conscient de la nécessité d'agir, l'État togolais a inscrit la lutte contre le changement climatique au cœur de ses priorités.**

En 2015, lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) à Paris, le Togo a réaffirmé son engagement à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le pays s'est engagé à réduire ses émissions de 31,14 % d'ici 2030, en tant que partie prenante des contributions déterminées au niveau national (CDN).

En 2021, le Togo a révisé ses CDN en rehaussant ses ambitions à 50,57 %, soit 15 378,55 Gg CO<sub>2</sub>-eq pour l'horizon 2030.

L'un des grands moyens de lutte contre le dérèglement climatique au Togo est sans doute la reforestation. En effet, le pays a perdu une

partie importante de sa couverture forestière ces dernières décennies, en grande partie à cause de l'exploitation abusive des ressources naturelles. Pour inverser cette tendance, le Togo a lancé en 2021 le projet "Togo Vert", dont l'objectif est de planter un milliard d'arbres d'ici 2030.

Et les choses bougent positivement. Pour 2024, par exemple, le Togo ambitionne de planter plus de 21 millions d'arbres et de restaurer 125 532 hectares d'écosystèmes. À ce jour, il a réussi à en planter environ 19,5 millions, en plus de la restauration d'un million d'hectares d'écosystèmes dégradés.

À côté, de grands autres projets existent. Lancé en



septembre 2022, le Projet de renforcement de la résilience au changement climatique des communautés côtières du Togo (R4C-Togo) est une initiative mise en place pour aider les populations côtières à faire face aux effets dévastateurs du dérèglement climatique. Déjà en action depuis 2 ans, il vise à améliorer les moyens de subsistance de 99 500 personnes grâce à des technologies innovantes et à accompagner 2 100 entrepreneurs, dont 50 % de femmes, issus de 78 coopératives. Il prend en compte des actions de reboisement avec notamment 1 000 hectares de berges lagunaires, 500 hectares de terres dégradées et 100 hectares de forêts communautaires.

La voiture est également

l'un des principaux postes d'émission de gaz à effet de serre, donc l'un des principaux facteurs du réchauffement climatique. Au Togo, les transports sont en valeur absolue la première cause de ces émissions et les trajets individuels en représentent une part importante.

C'est la raison pour laquelle les autorités ont inscrit la mobilité verte dans la Feuille de route 2020-2025, avec l'objectif d'augmenter la part des véhicules électriques dans le parc automobile. Pour l'heure, 6 % des véhicules au Togo sont électriques, un chiffre qui devrait croître grâce aux efforts pour rendre ces véhicules plus accessibles.

Le gouvernement espère en outre porter la part des énergies renouvelables à 50 % du mix énergétique du pays d'ici 2030. D'ores et déjà, des projets de grande envergure sont mis en place pour étendre l'accès à l'énergie solaire et renforcer l'indépendance énergétique du pays.

Le projet Cizo, par exemple, a permis l'installation de milliers de kits solaires dans les zones rurales, offrant ainsi une solution al-

ternative aux combustibles fossiles et réduisant la dépendance au réseau électrique national.

De plus, le parc solaire de Blitta, inauguré en 2021, est l'un des plus grands parcs solaires d'Afrique de l'Ouest, avec une capacité de 50 MW.

Cette centrale, qui a une capacité de production de 50 MW, est la plus grande installation solaire de la sous-région ouest-africaine et représente un modèle pour la transition énergétique du pays. Elle permet de fournir de l'électricité à près de 790 000 ménages et contribue à réduire la dépendance du Togo aux énergies fossiles.

Grâce à ces efforts, le Togo entend non seulement renforcer sa résilience face aux changements climatiques, mais également contribuer aux objectifs globaux de réduction des émissions de carbone. En intégrant des solutions durables telles que la reforestation, la mobilité verte et les énergies renouvelables, le pays se positionne comme un acteur clé dans la lutte contre le dérèglement climatique en Afrique de l'Ouest.

## Éliminatoires CHAN 2024

### Les Éperviers Locaux arrachent le nul (1-1) à Abidjan

#### et se qualifient pour le dernier tour

**Les Éperviers Locaux du Togo ont assuré leur qualification pour le second et dernier tour des éliminatoires du CHAN 2024 en arrachant un match nul (1-1) contre le Bénin ce samedi 2 novembre à Abidjan. Après leur victoire 2-0 à l'aller à Lomé, ce résultat leur permet de remporter la confrontation avec un score cumulé de 3-1. Ils affronteront désormais le Niger, demi-finaliste de la dernière édition du CHAN, dans un duel qui s'annonce disputé et décisif pour la qualification.**

Déroulé du Match : Un départ canon pour les Éperviers

Dès les premières minutes, le Togo impose son rythme. Kokou Kloukpo ouvre le score à la 4<sup>e</sup> minute, offrant aux Éperviers une

avance rapide et mettant la pression sur le Bénin. Cet avantage, les togolais vont le conserver jusqu'à la mi-temps grâce à une défense solide et une maîtrise tactique.

Une égalisation en toute fin de match

Alors que le Togo semblait en passe de s'imposer une nouvelle fois, le Bénin parvient à égaliser à la 90<sup>e</sup> minute suite à une erreur défensive des togolais. Malgré cette égalisation tardive, les Éperviers gardent leur qualification en poche, grâce à l'avantage accumulé sur l'ensemble des deux matchs (3-1).

Prochain adversaire : Le Niger, un défi de taille  
Au deuxième tour, les Éperviers Locaux retrouveront le Niger, une équipe qui a atteint les demi-finales de la dernière édition du CHAN. En 2022, le Niger

avait déjà éliminé le Togo lors des éliminatoires.

Score final : Bénin 1-1 Togo (3-1 sur l'ensemble des deux rencontres)

But du Togo : Kokou Kloukpo (4<sup>e</sup> minute)

But du Bénin : Ramzi Adam (89')

XI du Togo :

Sama, Adjessi, Amouzou (remplacé par Hotele), Sama Halimou, Bode, Tchadenou (remplacé par Ouro-Gafo), Abalo, Agbetogon, Akoro (remplacé par Amekoudi), Ouro-Tagba (remplacé par Harissou), Kloukpo (remplacé par Avotor).

À l'issue du match, le sélec-

tionneur Kader Coubadja s'est montré satisfait de la performance de son équipe et de la qualification obtenue : "La mission est accomplie : l'objectif était de se qualifier, et c'est chose faite. Je tiens à féliciter mes joueurs qui ont tout donné pour résister, sachant que c'était émotionnellement difficile. Le plan de jeu que nous avons prévu a fonctionné : marquer tôt pour déstabiliser et décourager l'adversaire. Heureusement, cela a marché en notre faveur".

Ftftogo.com



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO  
 ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT  
 BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO



TRANSFORMING  
 ECOWAS  
 COMMUNITIES

TRANSFORMER  
 LES COMMUNAUTES  
 DE LA CEDEAO

TRANSFORMANDO  
 AS COMUNIDADES  
 DA CEDEAO

